

SECTEUR ENFANCE-JEUNESSE-FAMILLES

RAPPORT D'ACTIVITE 2017

HEBERGEMENT ADOLESCENTS

MECS La Guitare

Villa Marie-Ange

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE.....	1 à 3
I – LE POLE ADOLESCENTS.....	4 à 10
1.1 – La création du Pôle Adolescents	4
1.2 – Les missions et objectifs.....	6
1.3 – Les équipes.....	7
1.4 – Les modalités d’admission	7
1.5 – Le public accueilli et accompagné.....	8
1.6 – Le pouvoir d’agir des jeunes	9
1.7 – Le Conseil de Vie Sociale (CVS).....	10
1.9 – Les temps de rencontre, de travail et de partages collectifs.....	11
II – LA PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE	12 à 15
2.1 – Les entretiens formels et informels	12
2.2 – Les problématiques rencontrées à la Guitare	12
2.3 – Les problématiques rencontrées à la Villa Marie-Ange.....	14
2.4 – Le soutien psychologique à la personne victime	15
III– L’ACTIVITE DU PÔLE ADOLESCENTS (ES° GUITARE ET VILLA MARIE-ANGE	16 à 23
3.1 – Les activités communes	16
3.2 – Les camps	18
3.3 – Les projets Guitare et Villa Marie-Ange	19
3.4 – La cuisine éducative	20
3.5 – Les partenaires	21
3.6 – Exemples de parcours de vie.....	22
IV – LES ELEMENTS CHIFFRES ET ANALYSE	24 à 31
4.1 – Evolution du taux d’occupation	26
4.2 – Les admissions.....	27
4.3 – L’âge des adolescents (es).....	27
4.4 – Les types de mesure.....	28
4.5 – Les orientations après sortie	28
4.6 – Les séjours de réflexion et les fugues	29
4.7 – Scolarité et Insertion professionnelle	31
V – GESTION DES MOYENS HUMAINS	32 à 35
5.1 – Organigramme	32
5.2 – Formation du personnel.....	33
5.3 – Les stagiaires et apprentis.....	34
5.4 – Absentéisme et analyse du personnel	35
VI – GESTION DES MOYENS TECHNIQUES ET EXTERNES	36 à 38
6.1 – Gestion des moyens techniques	36
6.2 – Gestion des moyens externes	37
VII– GESTION DES MOYENS FINANCIERS	39 à 42
7.1 – Charges de la section d’exploitation	39
7.2 – Produits de la section d’exploitation	41
7.3 – Détermination du résultat d’exploitation	42
VIII – CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2018	43
ANNEXES	

INTRODUCTION GENERALE

En 2017, la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre ACTES poursuit son action en faveur des plus démunis, dans la réponse aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de la personne accompagnée, du citoyen.

Elle accompagne en moyenne 6000 personnes par an et organise ses interventions dans 3 secteurs d'activité :

- **Le secteur accompagnement social et médico-social** se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté. Il regroupe 3 établissements médico-sociaux du champ des addictions et de la précarité associée aux maladies invalidantes, le centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) pour personnes isolées et familles, la Halte de nuit ouverte de mai à octobre et le service migrants qui accompagne la demande d'asile principalement sur le moyen et haut pays. 260 logements dont 70 propriétés de la Fondation sont supports de ces activités de mise à l'abri, d'hébergement, d'accompagnement social global vers un logement autonome. Ce secteur compte 96 salariés, dispose d'un budget d'environ 9,5 millions d'euros.
- **Le secteur accès à l'emploi** repose sur le principe selon lequel la reprise d'une activité représente le meilleur moyen d'accéder à l'autonomie. Il regroupe, un Atelier d'Adaptation à la Vie Active (AAVA), un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) avec le support d'une ressourcerie, le dispositif Cap entreprise qui met en relation offres et demandes d'emploi à partir de la méthode IOD (Intervention sur l'Offre et la Demande créée par l'association Transfer), Flash emploi pour les nouveaux entrants dans le RSA, Appui Intensif Emploi pour les allocataires du RSA les plus anciens, une action de développement d'un réseau d'entreprises ainsi que le centre de pré-orientation pour définir un nouveau projet professionnel pour des personnes en situation de handicap. L'auto-école sociale, Reprises qui rémunère le travail à la journée pour les usagers de drogue et un partenariat avec le PLIE du Pays de Lérins complètent ces interventions. Ce secteur intervient sur tout le département des Alpes-Maritimes de Grasse à Menton. Il compte 80 salariés, dispose d'un budget d'environ 4,5 millions d'euros
- **Le secteur enfance famille**, rassemble divers établissements de la protection de l'enfance. Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants accueillis en collaboration avec leur famille (maison d'enfants à caractère social, internats pour adolescents/tes et jeunes majeurs/es, Action Educative à Domicile, accompagnement à la parentalité en Maison d'arrêt, service professionnalisé d'administrateurs ad'hoc Pélican) étoffé par un nouveau service de placement à domicile, un lieu ressource pour enfants déscolarisés, une plateforme de services jeunes 16-26 ans avec un support hébergement en vue d'agir simultanément sur les volets éducatifs et insertion et promouvoir en complément du droit commun, des pédagogies alternatives. Ce secteur compte 91 salariés, dispose d'un budget d'environ 5,5 millions d'euros.

Le siège social complète les interventions de ces directions opérationnelles en apportant un soutien technique et en garantissant le respect des réglementations liées notamment à l'emploi de fonds publics (la direction générale, la direction administrative et financière, la direction des ressources humaines et les directions techniques et du patrimoine). Il est constitué de 27 salariés et dispose d'un budget d'environ 1 million d'euros.

Depuis 2017, la Fondation développe également une nouvelle activité de soutien auprès des associations de bénévoles du département, à partir de la collecte de dons et legs, qu'elle compte intensifier.

Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence avec les orientations stratégiques de la Fondation :

Le développement du pouvoir d'agir dans le but de :

- + Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineures et majeures, en vue de les rendre davantage acteurs de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie
- + Réinventer l'identité managériale de la Fondation en aménageant le système pyramidal actuel et mettre en œuvre l'évaluation à 360° c'est-à-dire travailler sur les compétences de chaque salarié-ée en faisant intervenir toutes les parties prenantes qui ont un lien, direct ou indirect, en amont ou en aval, avec lui.
- + Favoriser des comportements responsables (consom'acteurs, eco citoyens...) au niveau des salariés-ées et des personnes accompagnées

L'innovation sociale afin de :

- + Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement de la cellule projets pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables
- + Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion
- + Intégrer le numérique dans les pratiques professionnelles pour gagner en efficacité et en autonomie
- + Attirer des bénévoles pour compléter et enrichir les interventions

Les perspectives 2018 :

Il s'agira de s'engager résolument dans la mise en œuvre des principes supports des politiques publiques du logement d'abord et développés depuis 20 ans par Cap entreprise sur le champ de l'accès à l'emploi durable pour les minima sociaux : passer directement de la rue au logement ou du chômage de longue durée à l'emploi. Notre objectif est de compléter les accompagnements par étapes proposant une résolution progressive des freins.

Pour cela, nous accentuerons au sein de notre CHRS l'accompagnement hors les murs, nous engagerons une politique active de captation de logements pour fluidifier les sorties, nous envisagerons une candidature commune avec Isatis et l'hôpital psychiatrique Ste Marie sur l'appel à projets ACT (Appartements de Coordination Thérapeutique) « Un chez soi d'abord ».

L'ouverture du CAARUD (Centre d'Accueil, d'Accompagnement à la Réduction des risques pour les Usagers de Drogue) à Nice dans un local fixe, la création de deux projets pour améliorer le cadre de vie des demandeurs d'asile et favoriser l'insertion des réfugiés, comme d'un accueil de jour pour les femmes mises à l'abri dans notre halte de nuit compléteront ces évolutions.

Afin de continuer à renforcer nos actions en faveur de l'accès à l'emploi, nous envisageons de créer une entreprise d'insertion dans le bâtiment afin d'assurer dans une dynamique d'économie circulaire les travaux d'entretien et de répartition de nos 280 logements, de renforcer l'action Flash Emploi sur Nice afin de diminuer les délais d'attente pour les nouveaux entrants du RSA. A l'horizon 2018, le secteur accès à l'emploi devra également renforcer les liens entre les thématiques emploi/logement.

Pour le secteur enfance famille, il s'agira de concrétiser un CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) pour 5 ans renforçant le nombre d'accompagnements d'enfants à domicile, consolidant notre plateforme de services jeunes et stabilisant nos maisons d'enfants et d'adolescents. Le contexte est de plus en plus marqué par une transformation de l'offre en parcours et non plus en places, graduée, flexible, avec des services d'accueil à la carte en plus des internats classiques, des réponses modulaires avec des intervenants pluriels. Nous devons accompagner ces changements.

Enfin, le projet d'évolution de notre épicerie solidaire en épicerie collaborative de quartier et la création d'une cellule verte transversale à la Fondation pour engager des comportements plus éco-responsables seront parmi les autres chantiers emblématiques à l'œuvre dans la Fondation.

2018 devra être l'année de l'accentuation de nos coopérations interne et externe, que ce soit avec nos partenaires, les personnes accompagnées pour construire de nouvelles réponses, plus efficaces, pour mieux s'adapter à l'évolution des besoins sociaux, pour faciliter l'innovation et la création de lien social.

I - LE POLE ADOLESCENTS

1.1 - LA CREATION DU POLE ADOLESCENTS

En date du 03 janvier 2017 et selon l'arrêté n° 2017-19 du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes a acté le renouvellement de l'autorisation de fonctionnement pour quinze années des MECS de la Guitare et de la Villa Marie-Ange. Le Conseil Départemental autorise par la même, leur regroupement au sein du pôle « Hébergement Adolescents La Guitare – Villa Marie-Ange » Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre ACTES.

Ce Pôle est autorisé à recevoir des mineurs garçons et filles âgés de 14 à 18 ans (ou 21 ans dans le cadre d'un Contrat Jeune Majeur), pour une capacité de 33 places, orientés par le Service de l'Aide Sociale à l'Enfance.

- ✚ Hébergement « La Guitare » : (24 places)
 - Internat pour garçons âgés de 14 à 18 ans, 9 places dont 1 place d'urgence
 - 15 places dans les appartements en diffus pour garçons et filles âgés de 17 à 21 ans
- ✚ Hébergement « Villa Marie-Ange » (9 places)
 - Internat pour filles âgées de 14 à 18 ans, 9 places dont 1 place d'urgence

L'objectif du Pôle Adolescent (es) est de permettre une harmonisation des pratiques et des procédures.

Ce rapprochement favorise une meilleure visibilité auprès des partenaires et marque une cohérence dans l'offre du parcours du (de la) jeune accueilli (e) et accompagné (e).

Les espaces de rencontre et de réflexion en inter-équipe ont été renforcés.

Pour autant, chaque service conserve sa propre spécificité liée aux différences de publics et de problématiques rencontrées.

En 2017,



- **Hébergement « La Guitare » : 18 jeunes accueillis**

- Internat pour garçons âgés de 14 à 18 ans, 9 places dont 1 place d'urgence, situé au 4 avenue de Gairaut – NICE
- Appartements pour garçons âgés de 16 à 21 ans : 9 jeunes

- **Hébergement MECS « Villa Marie-Ange » :15 jeunes accueillies**

- Internat pour filles âgées de 14 à 18 ans, 9 places dont 1 place d'urgence, situé au 13 Chemin de l'Archet – NICE
- Appartements pour filles âgées de 16 à 21 ans : 6 jeunes



Cette nouvelle configuration permet d'adapter les 15 places dans les 12 appartements comme un outil commun aux deux MECS avec 9 places pour les jeunes garçons et 6 pour les jeunes filles.

Les internats proposent une prise en charge éducative centrée autour de l'intégration des règles de vie collective dans un temps quotidien et un espace contenant, tout en tenant compte du projet personnalisé de chacun. Au regard des préconisations du schéma départemental (2016/2020), l'accent est mis sur l'autonomisation des jeunes (dès 16 ans).

Les appartements peuvent héberger des adolescents (es) qui viennent directement du collectif de la Villa Marie-Ange ou de la Guitare après une évaluation de leur autonomie par l'équipe éducative. Nous pouvons également accueillir des jeunes qui viennent de l'extérieur suite à une présentation par les Services de la MSD et selon notre procédure d'admission.

1.2 - LES MISSIONS ET LES OBJECTIFS DE LA GUITARE ET DE LA VILLA MARIE ANGE

LES MISSIONS

La Guitare et la VMA sont des Maisons d'Enfants à Caractère Social dont les missions et les objectifs sont en premier lieu déterminés par les missions générales de la Direction de la Santé et des Solidarités du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, à savoir :

- Apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux adolescents (es) confrontés (es) à des difficultés sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre.
- Pourvoir à l'ensemble des besoins des adolescents (es) confiés (es) à l'établissement et veiller à leur éducation en collaboration avec leur famille ou leur représentant légal.
- Assurer aux adolescents (es) des conditions de vie matérielles et morales protégeant leur sécurité, leur santé et leur moralité.
- Recréer, en partenariat avec la D.S.S., les conditions d'un retour en famille ou la restauration des liens familiaux.
- Accompagner, aider, soutenir les adolescents (es) dans les apprentissages de la gestion des actes de la vie quotidienne en vue de l'acquisition de leur autonomie de futurs adultes responsables et citoyens.

LES OBJECTIFS

Les objectifs de la Guitare et la VMA dans le droit fil des missions confiées sont :

- Fournir un lieu neutre et sécurisant aux adolescents (es) accueillis (es) et accompagnés (es)
- Maintenir au mieux les liens entre la fratrie, la famille et/ou restaurer des liens rompus
- Les aider à prendre conscience de leurs difficultés personnelles (connaissance de leurs limites, acceptation de l'échec et valorisation de leurs compétences) ;
- Les accompagner dans leurs projets personnalisés ;
- Les valoriser pour dynamiser leur projet et leur originalité ;
- Leur apprendre à respecter les règles de vie personnelle et collectives (hygiène corporelle, respect du lieu de vie) ;
- Les aider à prendre du recul par rapport à leur vécu ;
- Les préparer à l'autonomie :
- Prendre en compte et gérer les troubles du comportement
- Prévenir les risques liés au mal-être ;
- Permettre l'épanouissement personnel ;
- Proposer des activités culturelles et de loisirs adaptés aux besoins et aux souhaits de chacun

1.3 - LES EQUIPES

L'équipe de la Villa Marie-Ange est composée en 2017 : de 7 éducateurs (trices) (6 éducateurs (trices) spécialisés (es) et 1 monitrice éducatrice), 1 apprentie, 1 conseillère en économie sociale et familiale, à temps partiel depuis le mois d'avril 2017, 1 cheffe de service, 1 psychologue à mi-temps, 1 comptable (7h/semaine), 1 secrétaire 2 jours par semaine, 1 maîtresse de maison à mi-temps et de 2 surveillants (es) de nuit.

L'arrivée de la CESF apporte un nouveau regard à l'équipe. Sa spécificité enrichit les modalités de prise en charge des jeunes.

L'équipe de La Guitare est composée en 2017 de : 8 éducateurs (trices), 3 éducateurs (trices) spécialisés (es), 4 moniteurs (trices) éducateurs (trices), 1 éducateur scolaire), 1 apprentie, 1 chef de service, 1 psychologue (28h/semaine), 1 secrétaire à mi-temps, 1 comptable (7h/semaine), 1 maîtresse de maison (24,5 h/semaine), 4 surveillants de nuit ainsi que de 3 bénévoles à hauteur de 2 à 3 h/semaine (Yoga et atelier écriture, soutien scolaire).

1.4 - LES MODALITES D'ADMISSION

Il s'agit de faciliter l'arrivée et l'intégration au sein de la collectivité du jeune préconisé. Le protocole d'admission permet de passer deux soirées en amont du placement afin de présenter le lieu de vie et de faire connaissance avec une partie de l'équipe et le groupe des jeunes.

Une première soirée permet d'identifier l'éducateur référent. Celui-ci est en général présent lors de la rencontre avec la psychologue. Cela permet l'élaboration d'un bilan psychologique dont l'intérêt est double : la possibilité pour le jeune d'exprimer son parcours de vie et une évaluation du fonctionnement psychique de l'adolescent(e) (ex : rigidité de la pensée, mécanismes de défense, déni des difficultés). Puis le (la) jeune passe la soirée avec le groupe jusqu'à 21h.

La deuxième rencontre se passe entre le chef de service, et le (la) jeune, moment au cours duquel les règles sont abordées, expliquées et questionnées. Puis le jeune passe une nouvelle soirée dans le groupe.

Par la suite, le jeune rencontre la MSD et fait le point sur ses impressions, son souhait. Selon sa décision, les partenaires de la MSD prennent contact avec le chef de service qui convient d'une date pour l'admission.

Au moment de l'admission, nous sollicitons la famille, la MSD et les services qui travaillent avec la famille et/ ou l'adolescent (e). Nous faisons un entretien systémique, et recueillons les attendus du jeune et de sa famille ainsi que les informations nécessaires à la personnalisation de l'accompagnement au quotidien. Remise et signature des différents documents et visite de l'établissement par la famille.

Cette année encore, nous notons l'absence des familles dans la majeure partie des cas, cela interroge sur l'implication des familles et la place du jeune préconisé pour le placement. Dans ce cas, nous proposons des rencontres régulièrement jusqu'à obtenir la mobilisation de la famille mais cela peut prendre parfois plusieurs mois. Dans le respect de l'autorité parentale, nous expliquons à la famille qu'elle sera convoquée systématiquement à venir nous rencontrer et nous la tenons informée. Nous l'incitons à s'impliquer dans le suivi des activités éducatives, pédagogiques et de santé mises en place pour leur enfant.

1.5 - LE PUBLIC ACCUEILLI ET ACCOMPAGNE

Ces jeunes filles ou garçons mineurs(es) ou majeurs (es) présentent des difficultés

- D'ordre familial

Problèmes relationnels avec les parents (déli de l'autorité parentale),
Familles monoparentales ou recomposées (non reconnaissance de l'autorité du parent seul ou du partenaire),
Parents décédés (deuil douloureux et long),
Parents séparés ou divorcés (perte de repères),
Recherche d'identité des parents et ses conséquences,
Jeunes provenant de famille d'accueil, difficulté à trouver leur place, à accepter l'autorité d'une personne extérieure à la famille, situation de loyauté par rapport à leur famille biologique,
Violences familiales,
Situations à caractère incestueux,
Problèmes d'addictions des parents,
Problématiques psychiatriques,
Situations matérielles difficiles, précarité, chômage,
Absence de représentants légaux sur le territoire français.

- D'ordre scolaire

Déscolarisation,
Perte de confiance en leurs capacités cognitives,
Problème de concentration et d'instabilité en classe,
Classes ou structures adaptées adaptées (UP2A, CLIS, Classe relais, IME, ITEP)

- Dans le rapport à l'autre

Difficulté à rentrer en communication de manière harmonieuse, avec les règles de bienséance, de respect et de la politesse
Problèmes d'impulsivité, d'agressivité et de violence
Quête affective
Sensible à la frustration
Barrière de la langue
Non intégration des codes sociaux

- Difficultés se manifestant par

Un repli sur soi
Scarifications, mutilations
Dégradation de matériel
Agressivité verbale et physique
Fugues et passages à l'acte (consommation d'alcool et de stupéfiants engendrant des conduites à risques, des tentatives de suicide)

- **Manque d'autonomie à plusieurs niveaux**

L'hygiène corporelle

Gestion de l'argent

Entretien des affaires personnelles (rangement de la chambre, des vêtements)

Rapport difficile avec son corps.

Difficulté à accepter les changements physiques liés à l'adolescence

Identité sexuelle

Comportement alimentaire (régimes inappropriés ou suralimentation)

Difficultés à se projeter dans l'avenir et à élaborer un projet de vie

1.6 - LE POUVOIR D'AGIR DES JEUNES

Le Pôle adolescents inscrit la participation des jeunes et la démarche citoyenne au cœur de ses actions. L'éducateur n'est plus à l'initiative des projets, mais les accompagne.

La méthodologie consiste à :

Entendre les propositions faites par les jeunes :

Favoriser l'émergence des projets initiés par les jeunes

Encourager leur implication à tous les stades de l'élaboration du projet personnalisé

Initier les conduites responsables

Valoriser les compétences individuelles ou collectives

Mener des entretiens participatifs avec la famille voire avec l'entourage

Inciter les jeunes les plus introvertis à s'exprimer

Il est important de faire en sorte que les ressources des jeunes accueillis viennent supplanter leurs difficultés.

1.7 - LE CONSEIL DE VIE SOCIALE (CVS)

Ces rencontres ont lieu une fois par trimestre. Des temps de rencontres supplémentaires peuvent être organisés à la demande des jeunes ou de la direction.

Sont présents :

- Les représentants des jeunes internat/appartement
- 1 représentant de l'équipe éducative
- Les 2 chefs de service
- Le directeur pédagogique.

Sont nommés par le groupe à chaque CVS

- 1 président de séance : c'est un(e) adolescent(e)
- 1 animateur (trice) et un co-animateur (trice), ce sont un adolescent(e) et un éducateur(trice)/cadre)

Ce CVS est mixte et il regroupe les jeunes représentants de l'internat et des appartements. Le CVS devient un espace citoyen. Ce lieu permet le débat, sans jugement, et sans aborder la problématique des jeunes.

Les représentants des CVS deviennent un fort vecteur de mobilisation, voire de remobilisation pour leurs pairs.

En outre, le CVS permet de dégager des axes d'amélioration concernant le cadre et l'aménagement des deux internats et des appartements.

Il permet aussi d'échanger sur les évènements indésirables survenus sur les établissements.

1.8 - LES TEMPS DE RENCONTRE, DE TRAVAIL ET DE PARTAGES COLLECTIFS

➡ **La supervision des équipes éducatives : un soutien indispensable**

Une supervision est mise en place pour soutenir les équipes éducatives.

L'objectif étant de réfléchir et d'adapter au mieux les pratiques éducatives en fonction des jeunes accueillis.

La supervision des équipes éducatives continue avec une psychologue extérieure, à raison d'une séance de 2 heures 10 fois par an.

Le choix de l'analyse des pratiques permet de centrer le processus associatif et le travail de pensée sur le rapport à la tâche institutionnelle à partir de cas ou de situations concrètes.

Il s'agira notamment d'analyser les interférences entre les problématiques des adolescents (es) accueillis (es) et les modes de fonctionnement collectif.

➡ **Les réunions pédagogiques**

Le Directeur Pédagogique et les Chefs de service co-animent des réunions pédagogiques qui ont lieu une fois tous les trois mois. Des sujets sont abordés autour de l'amélioration de nos pratiques, par exemple, l'accompagnement des jeunes à l'insertion professionnelle.

➡ **Les réunions d'équipe**

Une fois par semaine, l'équipe se réunit autour

- De points institutionnels à régler
- De temps de réflexion concernant la situation des adolescents (es)

La place de la psychologue est importante sur plusieurs points :

- Préserver une vision de la vie institutionnelle,
- Contribuer à élargir la réflexion de l'équipe au sujet de l'usager
- Proposer des axes de travail
- Mettre en place un calendrier d'entretiens
- Envisager des rendez-vous avec les partenaires de santé

II - LA PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE

Les psychologues interviennent au sein des réunions d'équipe afin d'aider celle-ci à avoir une analyse plus distanciée du quotidien.

C'est aussi un temps pour restituer son analyse, les observations et les évaluations faites lors des entretiens avec les adolescents ou les familles.

Ce temps d'échange est très important car il permet d'ajuster un mode pédagogique à la clinique de l'adolescent et réciproquement.

Les psychologues sont aussi présentes informellement sur le « terrain » des éducateurs afin d'échanger sur leurs observations ou événements du quotidien.

Un temps individuel d'analyse de pratique est proposé aux éducateurs qui le souhaitent.

Les objectifs de ces interventions sont pluriels.

2.1 - LES ENTRETIENS FORMELS ET LES TEMPS INFORMELS

Différents entretiens sont mis en place accompagnant le temps de présence de l'adolescent (e) sur la structure : entretiens d'accueil, bilan de premier mois avec l'éducateur référent puis entretien mensuel ou spontané, entretien de préparation ou d'accompagnement face à une orientation, à un rendez-vous spécifique...

Des entretiens familiaux sont organisés en synergie avec l'équipe éducative, en présence des éducateurs référents et de l'adolescent.

Les psychologues accompagnent la vie des adolescents (es) aussi par une présence bienveillante et quotidienne au sein de leur lieu de vie, temps des repas, partage d'activités, etc...

2.2 - LES PROBLEMATIQUES RENCONTREES A LA GUITARE

Les problématiques rencontrées en 2017 sont multiples, cependant nous assistons à une augmentation des prises en charge à dominante psychiatrique, ainsi qu'à l'arrivée de mineurs non accompagnés d'origines diverses : Afrique, Afrique du nord, Europe de l'est.

L'interculturel est au cœur de l'accueil de la Guitare. Les problématiques qui relèvent de la psychiatrie, ont souvent été détectées tardivement. C'est souvent au sein même de la Guitare qu'elles l'ont été.

La mobilisation de l'adolescent et de sa famille autour du soin est particulièrement délicate, soit parce qu'elle apparaît en mimétisme avec celle des familles, soit parce que l'annonce est très lourde à gérer. Dans tous les cas, l'accompagnement suppose une excellente coordination avec les partenaires (ITEP, pédo-psychiatrie)

Le dépistage d'un jeune à haut potentiel fut aussi un défi de taille.

Les personnalités à haut potentiel, sont peu « pensées ou supposées dans le monde éducatif et scolaire ». L'équipe a dû inventer un modèle d'accompagnement et partir à la recherche de partenaires extérieurs spécialisés, une Association Nationale Pour les Enfants Intellectuels Précoces (ANPEID) centrée sur cette problématique nous a apportés un éclairage autre sur la personnalité et les modes de prises en compte possibles de ces adolescents.

Les mineurs non accompagnés donc isolés de leurs racines tant géographiques que sociales et familiales, sont très souvent éprouvés par leur parcours et fortement déstabilisés par cette rencontre le pays d'accueil, car souvent leur imaginaire ne l'avait pas pensé ainsi.

La difficulté liée à la mauvaise maîtrise de la langue française, à l'appropriation des codes sociaux, ou aux respects des lois sont des éléments à prendre en compte.

Ils sont très souvent envahis d'angoisses, et cela se traduit par un stress post traumatique lié à leurs conditions dramatiques d'immigration. Ils se trouvent affectivement isolés ce qui crée une barrière à l'apprentissage tant que cet écueil n'est pas dépassé ou sublimé.

Nos modes d'accompagnements doivent s'adapter à ces très jeunes adolescents meurtris et nous devons trouver de nouvelles ressources.

Les projets

Faire du lien aura été l'axe essentiel de travail pour cette année.

Les observations faites : aspect positif du groupe des adolescents, esprit dynamique de l'équipe, ont amené la psychologue à construire un projet d'ateliers d'expression autour de cinq axes, expression écrite, expression orale, expression créatrice, expression corporelle et expression de l'autonomie.

Quatre ateliers se déclinent une fois par mois le mercredi pendant une heure trente. Deux associations interviennent : Association Vishaya (yoga) et association Plumes et Images Vagabondes (écriture). La psychologue de l'établissement réalise avec les éducateurs les autres ateliers, désignés ainsi : « expression sans les mots » et « Perlipapotte ».

Les objectifs communs à tous :

- Parvenir à une expression et en choisir le mode : corporel, verbal, écrit ou créatif (terre, collage, peinture, arts plastiques, photographie)
- Apprendre à respecter l'autre
- Travailler la notion d'engagement (inscription et signature marquent cet engagement)

Tout le travail de communication se fait avec les jeunes adolescents, principalement un qui est en section communication visuelle au lycée.

- Tisser des liens pour favoriser l'inscription des adolescents et de leurs familles à l'entreprise d'une expression de leurs émotions, de leurs problématiques mais aussi de leurs compétences.
- Valoriser l'accomplissement de leur comportement,
- Travailler l'aide à la résolution des problèmes émis.
- Accompagnement thérapeutique
- Tisser des liens de confiance professionnels
- Ressentir la dynamique de l'équipe

- Rechercher des pistes de travail aux difficultés émises, en individuel ou collectivement
 - Faire participer les jeunes aux ateliers avec la présence d'un éducateur
- Avec le chef de service éducatif le lundi matin : objectifs, faire le point sur les situations des adolescents à aborder en réunion le mardi.

2.3 - LES PROBLEMATIQUES RENCONTREES A LA VILLA MARIE-ANGE

Notre rapport d'activité permet de faire part de notre travail, et de la nouvelle dynamique mise en place : notre projet éducatif-psychologique permet d'évaluer la cohérence de l'action de chacun et son évolution vers un travail interdisciplinaire. Cet impératif justifie une organisation qui structure la circulation d'informations et d'élaborations collectives.

Le croisement des compétences fait partie intégrale de notre prise en charge. Les interventions pluridisciplinaires sont coordonnées, complémentaires, développées en fonction des évaluations réalisées et adaptées à la singularité de la jeune.

La prise en considération des problèmes de santé et l'accompagnement vers le soin psychologique et/ou physique est également un point important de notre prise en charge.

Notre approche systémique a pour objectif principal de favoriser l'épanouissement de la jeune fille et jeune majeure, sa qualité de vie, son autonomie et sa participation à la vie sociale. Chaque professionnel s'adapte au niveau de compréhension et de maturité de l'adolescente et à ses centres d'intérêts. Le support de communication le mieux adapté à l'adolescente sera mis en œuvre et pourra évoluer dans le temps.

L'accompagnement proposé par la VMA, est élaboré en fonction des compétences et des difficultés propres à chaque jeune tout en permettant d'encourager la réalisation de ses potentialités psycho-affectives, intellectuelles et sociales. Il permet aussi d'atténuer ou de faire disparaître un ou plusieurs symptômes.

Dans le contexte de la VMA, la fonction de la psychologue est d'offrir aux jeunes filles et des jeunes femmes accueillies un lieu d'écoute, de soutien et d'orientation psychothérapeutique à travers des entretiens individuels, une réflexion pluridisciplinaire avec l'équipe éducative qui les accompagne dans leur placement.

Le travail psychologique vient renforcer le travail d'étayage et de contenance affective. Ce dispositif d'écoute a pour objectif de leur donner l'accès à un espace hors du temps, décalé de toutes les démarches du quotidien qui parfois viennent entraver leur capacité à penser afin de leur permettre de s'intéresser (à nouveau) à leur monde interne, leurs envies, leurs désirs, leurs sentiments, leurs rêves.

Notre démarche est accompagnée d'une optimisation des possibilités d'expression de vie de chacune des jeunes. Cela suppose de les accompagner dans leur croissance, de permettre à chacune de trouver les moyens nécessaires au plein développement de son activité psychique et affective : de lui permettre aussi une insertion sociale dans le respect des valeurs définies par la société.

La façon d'être au monde de l'adolescente doit tendre à préserver son autonomie et son intégrité psychique et ce, en demeurant capable, non de se confondre avec le reste du groupe, mais de s'y intégrer au mieux, tout en gardant sa propre originalité.

Quoi faire de « LA SOUFFRANCE PSYCHIQUE » ? Elle peut apparaître dans diverses circonstances de la vie.

Parfois, souvent mal repérée et mal accompagnée, elle peut faire basculer l'individu dans une maladie somatique ou multiplier les difficultés et entraver l'inclusion sociale. Pour être perçue cela nécessite d'être attentif aux situations de risque : émotion, angoisse, précarité, agression, altération de l'image du corps. Une attention particulière doit être portée à la répétition, au manque de continuité, à la multiplication des troubles entraînant le décrochage scolaire et le décrochage par rapport à la conduite habituelle.

Le meilleur moyen de traiter cette souffrance psychique, consiste à pouvoir reconstruire l'histoire de vie de la jeune fille, avec sa famille. Si l'on peut reconstituer, avec elle, sa biographie la plus complète, cela permet d'espérer comprendre l'enchaînement des interactions et des événements qui l'ont marqué et l'ont prédisposée à cette souffrance psychique.

La psychologue participe aux réunions prévues pour le suivi des adolescentes, avec toujours le souci d'opérer de sa place et de sa fonction dans le dispositif : réunion d'équipe, réunion institutionnelle, point technique, rencontre avec le SIPAD, LENVAL, CMP, COLLEGE, LYCEE, MAISON DES ADOLESCENTS, THERAPEUTE EN LIBERAL.

Sur l'année 2017, la psychologue est intervenue dans :

- Le soutien à une équipe engagée avec possibilité d'entretien individuel
- L'élaboration clinique lors de la mise en place du projet individualisé de chaque adolescente
- Le travail systémique auprès des familles des usagers
- Mise en place des ateliers créatifs : danse, musique, dessins,
- Sport : participation à la No finish line – Petites randonnées
- Soirées à thème.

2.4 - SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE A LA PERSONNE VICTIME

Certains faits de maltraitance liés à des événements de la vie quotidienne subis par une résident(e) peuvent déclencher la mise en œuvre d'un soutien psychologique à la personne victime, si celle-ci accepte, afin d'évacuer par la parole, ou toutes autres formes d'expression un stress post traumatique.

III - L'ACTIVITE DU PÔLE ADOLESCENTS (ES) GUITARE ET LA VILLA MARIE ANGE

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Mise en place d'actions d'animations qui favorisent l'épanouissement personnel et le développement du "pouvoir d'agir", la socialisation et la rencontre de l'autre, l'accès à la culture et à l'emploi, l'implication citoyenne, la sensibilisation à l'écologie.

LA MISE EN ŒUVRE :

Toutes les actions d'animations sont coconstruites avec les jeunes accueillis (es).

Elles sont formalisées (fiche projet, projet camps, tableau d'activités, conventions) et mise en œuvre par l'équipe éducative ou par des intervenants extérieurs.

Chaque action est évaluée en groupe et soumise à un compte-rendu en réunion d'équipe.

3.1 - ACTIVITES COMMUNES A LA GUITARE ET A LA VMA

Organisations de sorties culturelles chaque mois : théâtre, concert philharmonique, concert classique, film d'auteur ou historique.

Organisation sur la structure de soirée (1 par trimestre) « ciné/Débat ».

Visionnage d'un film à thème choisi par les jeunes, échange autour de la problématique après la séance.

Participation à des événements sportifs lors de la journée égalité « Homme/Femme » ainsi qu'à la « No finish line »



La VMA à la No finish line

Organisations d'activités purement ludiques dans le seul but d'apporter du plaisir aux résidents (cinéma, bowling, équitation...).

Journée Egalité Hommes/Femmes



Journée Musée au Sport

Participation à des forums sur l'accès à l'emploi, la formation professionnelle, les cursus étudiants, etc...

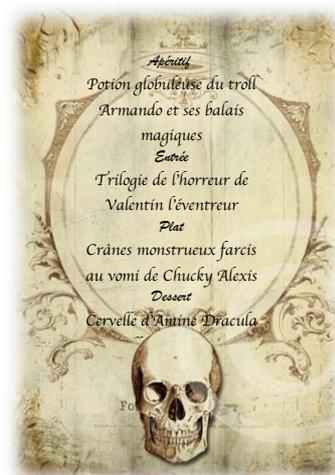
Intervention d'un professeur de Yoga sur la Guitare une fois par mois avec possibilité de la participation des jeunes de la VMA

Organisation d'un dîner presque parfait : travail sur l'autonomie et de valorisation des compétences des jeunes autour de la cuisine éducative sur les deux établissements.

Organisation d'un projet vidéo (atelier multi-média) mené par un membre " expert" de chaque équipe éducative, entre les jeunes

Organisation de débats à la Guitare sur des thèmes d'actualité. (Guitare News) et à la VMA d'un atelier d'expression libre

Participation à l'atelier « Alter Egaux » « Trouve ta place, développement critique » Action qui vise à prévenir les risques de radicalisation auprès des publics en décrochage social



Repas conviviaux sur la Guitare et la Villa Marie Ange

3.2 - LES CAMPS :

2 camps ont été organisés l'été par les équipes éducatives de **la Guitare**, l'un à la montagne, l'autre à la mer ainsi que des séjours organisés avec " les chantiers jeunes » et la « 'Mairie de Nice »



Camp à la Montagne « Parc du Mercantour



Camp à la Mer

2 camps ont été organisés par les équipes éducatives de la Villa Marie-Ange, l'un au Gorges du Verdon et 1 camp à Noël à la montagne



Camp aux Gorges du Verdon

3.3 - LES PROJETS GUITARE/VILLA MARIE ANGE

Activités à la Guitare

Intervention des jeunes de la Guitare par groupes de 3 ou 5 auprès du service de la Halte de Nuit de notre fondation, une fois par semaine le soir, pendant 6 mois. D'autre-part, des rencontres sportives entre usagers ont été réalisées.



Rencontre sportive La Halte/La Guitare

Faciliter l'accès à la langue Française pour les MNA, par l'intervention d'un bénévole sur la Guitare.

Activités à la Villa Marie-Ange



Confection par une jeune d'un gâteau pour l'anniversaire d'une résidente



Soirée à thème : « Le Brésil »



Spectacle de Noël « Les Anges en scène »

3.4 - LA CUISINE EDUCATIVE

Ce projet est porté par les équipes de la Villa Marie Ange depuis presque 10 ans et de la Guitare depuis 2016.

Les objectifs sont :

- Accompagner les adolescents vers « une autonomie » suffisante en vue de leur passage en appartement mais également pour leur vie future. La cuisine pédagogique doit permettre à ces derniers (es) de s'approprier progressivement « l'outil cuisine » afin de développer les compétences peu ou insuffisamment valorisées, nécessaires à la vie en autonomie.
- Se familiariser avec l'équilibre alimentaire au travers de l'élaboration de menus quotidiens.
- Accompagner les adolescents dans l'apprentissage de l'hygiène corporelle et de l'entretien d'une cuisine.
- Appréhender une capacité d'organisation et d'anticipation nécessaire dans la confection de repas.
- Développer la notion de « collectivité » permettant une meilleure cohésion de groupe essentielle dans un internat.
- Travailler de façon concrète la gestion de budget et la notion de « réalité financière ».
- Travail en partenariat tant dans le déroulement du projet que dans sa construction : grande surface, mise en place de formation pour l'équipe pluri-professionnelle.

Ce projet nécessite la participation systématique des jeunes pour l'élaboration des menus jusqu'à la réalisation des plats. Ce qui représente un nombre considérable de repas confectionnés pour l'année 2017 pour les jeunes et les éducateurs des deux équipes.

3.5 - LES PARTENAIRES

Les équipes du pôle adolescents travaillent en collaboration avec les Maisons des Solidarités Départementales (MSD) de Nice dans l'objectif d'améliorer sans cesse la qualité de notre prestation auprès des adolescents et des familles, mais aussi avec les services d'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO), de l'Action Educative à Domicile (AED) et du Placement A Domicile (PAD).

Nous développons notre partenariat avec les ressources internes de la Fondation de Nice. Ainsi, nous avons collaboré avec plusieurs services afin d'élargir nos champs de compétences dans le souci d'offrir un accompagnement de plus grande qualité (Cap Entreprise, Auto-école sociale, Epicerie Solid'actes, Lieu Ressources, Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologies (CSAPA), Halte de Nuit, Pélican, Ressourcerie, Ateliers d'Adaptation à la Vie Active (AAVA)...

Sur le plan santé, les adolescents (tes) peuvent bénéficier d'un suivi extérieur : équipe médicale des établissements Instituts Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP), Institut Médico Educatif (IME), Les Cadrons Solaires, Maison des Adolescents, Centre Psychodynamique de Jour pour Adolescents (es) (CPJA), Unité Mobile, Unité Psychiatrique pour Adolescents (es) Générale (UPAG), Structure Intersectorielle pour Adolescents (es) Difficiles (SIPAD), Hôpital de Jour, médecins, Centre d'Accueil Psychiatrique (CAP Pasteur), Centres Médico-Psychologiques (CMP) jeunes et adultes, Carrefour Santé, centre mutualiste de santé, etc...).

Nous sommes en lien avec les établissements scolaires, collèges, lycées, universités, centres de formation des apprentis (es) (CFA), Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA), Unité Pédagogique pour élèves allophones et arrivants (UP2A), classe relais, pour suivre les jeunes, au niveau de la scolarité.

Pour certains jeunes en attente d'orientation ou en décrochage scolaire, la mission locale devient notre interlocuteur privilégié proposant différents dispositifs dont celui de la garantie jeune, le service civique. Et pour ceux qui débutent dans la vie active, des rencontres régulières sont organisées avec les employeurs.

Nous privilégions l'accès au sport et à la culture, pour cela, nous travaillons avec : centres de loisirs, Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM), Collectif des Espaces de Diffusion Artistique et Culturelle (CEDAC), Centre Loisirs Action Jeunesse (CLAJ), Comité de l'Enfance et de la Jeunesse des Alpes-Maritimes (CEJAM), Chantiers jeunes, Maire de Nice, Les Harleys du cœur », les enfants de Frankie, BPDJ (Brigade de la Prévention de la Délinquance Juvénile), Musée du sport, Association Children and Future, opéra de Nice, bibliothèque municipale, etc..

Nous maintenons notre partenariat avec Ligne d'Azur ce qui facilite la mise en place d'abonnement annuel pour le transport des jeunes

3.6 - EXEMPLES DE PARCOURS DE VIE :

LA GUITARE

Janvier 2014

M. est un Mineur Non Accompagné de 16 ans, originaire de la Côte d'Ivoire. Il est arrivé sur le territoire Français en Janvier 2014 à l'aide d'un passeur qui a fait le trajet depuis la Côte d'Ivoire jusqu'à Lyon avec lui.

Février 2014

Une ordonnance de Placement Provisoire a été prononcée par le juge des enfants, pour M., mineur non accompagné.

De Février à Juillet 2014, M. fut orienté au forum des réfugiés Nice-Nord.

Juillet 2014

Il intègre en juillet 2014, le foyer de l'enfance des Alpes Maritimes « La Villa Virginie ».

Juillet 2015

En Juillet 2015 il est accueilli au sein de la MECS La Guitare dans l'internat collectif.

Juin 2016

Il obtient son Brevet d'Enseignement Professionnel « Hygiène et Propreté » avec de très bonnes appréciations. Il bénéficiera, sur cette même période, d'un accompagnement en semi-autonomie dans un logement appartenant à la MECS La Guitare.

Aout 2016

M. est employé en contrat CDD sur la période estivale du mois d'Août par la fondation LENVAL où il a effectué son lieu de stage.

Février 2017

Il est également employé en contrat CDD sur la période des vacances scolaires au sein de la même fondation.

Il obtient en parallèle son code de la route au sein de l'auto-école sociale de la fondation de Nice.

Il obtient son Baccalauréat Professionnel « Hygiène, propreté, et stérilité » avec mention bien et réussi le concours d'admission au BTS « Assistant de Gestion PME – PMI ».

Juillet 2017

A la fin du mois de juillet il intégrera ACTES JEUNE (service interne à la fondation de Nice), et poursuivra ses études.

Clara DIMNET
Stagiaire Licence Professionnelle CIESS

LA VILLA MARIE ANGE

V a eu un parcours de vie très compliqué, décès de sa mère lorsqu'elle avait 3 ans, père démissionnaire, violences conjugales. Sa situation familiale s'est très vite dégradée et s'est judiciairisée par le biais de plusieurs AEMO puis d'un Jugement en Assistance Educative. (JAE)

Elle a été recueillie par ses grands-parents maternels dans un premier temps puis par sa tante paternelle (tiers digne de confiance) avant d'être placée à la VMA. Le décès de sa mère et les innombrables changements de lieux de vie qui ont parcouru son enfance, ont engendré une grande fragilité qui se traduit par un manque évident de confiance en elle.

A son arrivée sur la villa Marie-Ange, V présentait des carences importantes sur le plan affectif mais aussi de l'hygiène et du soin. V refusait toutes démarches auprès du corps médical et affichait donc déjà une résistance certaine à la douleur.

Un travail important a été fait par l'équipe éducative de la VMA pour sensibiliser V à la question du soin et du prendre soin. Petit à petit, V a su saisir les enjeux qui se dessinaient pour elle autour de sa santé et a pu accéder à divers rendez-vous médicaux afin de faire des bilans et plus particulièrement autour de son hygiène dentaire.

Cela a permis de travailler en filigrane avec V sur « la revalorisation de soi » et de l'amener à retrouver un peu de confiance en elle car elle avait une image très négative d'elle-même.

Sur le plan scolaire, V a été accueillie à la villa Marie-Ange alors qu'elle avait 16 ans. V était scolarisée en seconde au lycée de Drap puis en 1^{ère} et en Terminale ST2S au lycée Estienne d'Orves à Nice. V suivait une scolarité adaptée avec des résultats dans la moyenne.

Ce n'est qu'en terminale que V a peu à peu exprimer des difficultés à suivre les cours et à être assidue. Elle a eu de nombreuses périodes d'absences, justifiées ou non. V sur cette dernière année de lycée a alterné des phases où elle se sentait bien avec des phases de déprime importantes.

Nous avons pu le mettre en lien avec la question de l'examen du baccalauréat en fin d'année qui générait beaucoup d'angoisse chez elle. Cela est venu remuer plusieurs choses comme :

- la peur de l'échec, la fin de la mesure de placement, une entrée dans le monde adulte qui la confronterait à une autonomie complète.

V n'a pas pu aller au bout de sa scolarité, elle a décidé de mettre en suspens les cours et de se concentrer sur une activité professionnelle liée à l'animation.

Au cours de son placement, elle a pu passer et obtenir le BAFA. Cela lui a permis de travailler en tant qu'animatrice auprès d'une population d'enfants. V s'est épanouie dans cette fonction et elle a été soutenue par l'équipe éducative dans son projet.

V a finalement décidé de mettre fin à sa prise en charge jeune majeure peu de temps après son dix-neuvième anniversaire.

Après plusieurs entretiens avec elle, nous avons pu vérifier que c'était le bon moment et qu'effectivement V avait besoin de se confronter au monde adulte et d'aller vérifier sa capacité à vivre et à s'insérer socialement de manière autonome.

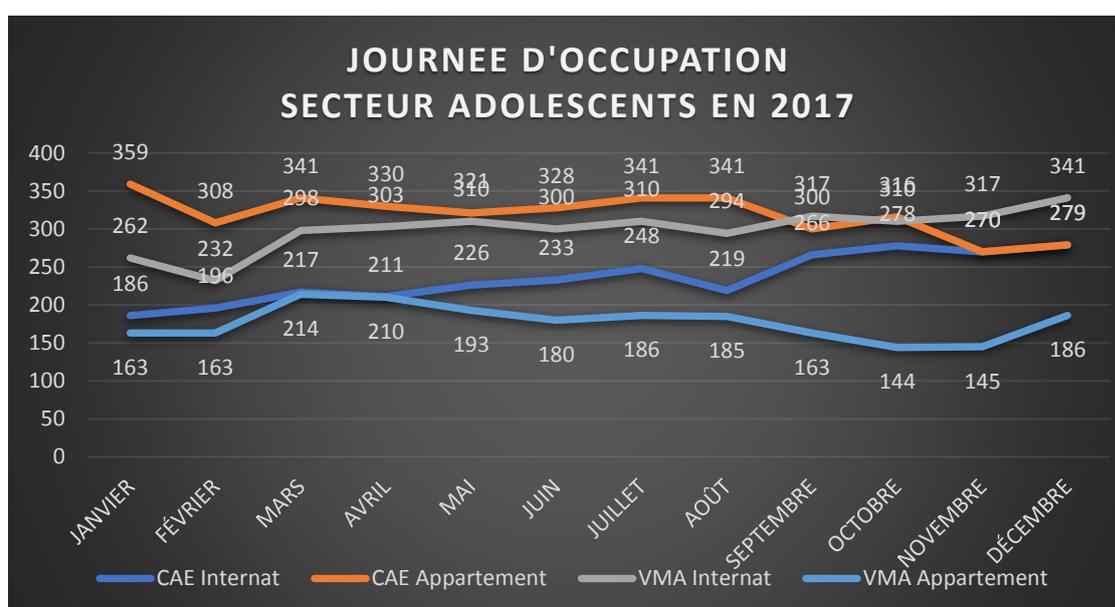
Aujourd'hui V semble avoir réussi ce pari. Nous prenons de temps en temps des nouvelles d'elle. Dernièrement, V nous a annoncé qu'elle travaillait toujours dans l'animation et qu'elle avait signé un CDI depuis le mois de janvier 2018. Son prochain objectif est de passer son permis de conduire. V est en bonne santé et a l'air épanouie.

Alexandre, éducateur VMA

IV - ELEMENTS CHIFFRES ET ANALYSE

L'activité du Secteur Adolescents (internat MECS La Guitare, internat MECS Villa Marie-Ange et Appartements) pour l'année 2017 se termine avec **12 389** journées d'accueil.

JOURNEES D'OCCUPATION EN 2017							
	CAE			VMA			TOTAL GENERAL
	Internat	Appartement	TOTAL CAE	Internat	Appartement	TOTAL VMA	
JANVIER	186	359	545	262	163	425	970
FÉVRIER	196	308	504	232	163	395	899
MARS	217	341	558	298	214	512	1070
AVRIL	211	330	541	303	210	513	1054
MAI	226	321	547	310	193	503	1050
JUIN	233	328	561	300	180	480	1041
JUILLET	248	341	589	310	186	496	1085
AOÛT	219	341	560	294	185	479	1039
SEPTEMBRE	266	300	566	317	163	480	1046
OCTOBRE	278	316	594	310	144	454	1048
NOVEMBRE	270	270	540	317	145	462	1002
DÉCEMBRE	279	279	558	341	186	527	1085
TOTAL	2 825	3 838	6 663	3 594	2 132	5 726	12 389



Sur la Guitare, pour **l'internat**, nous notons une baisse du taux d'occupation de 134 journées, et une augmentation de 222 journées **pour les appartements**.

Cela est lié :

- A la problématique de certains jeunes qui expriment une grande difficulté dans le collectif et dont l'orientation en appartement devient indispensable
- Au nombre important de jeunes en 2017 qui avaient plus de 16,5 ans et qui étaient en attente d'un passage en appartement, cette année.

Sur la Villa Marie-Ange, pour **l'internat**, nous notons une augmentation du taux d'occupation de 353 journées supplémentaires, qui est due à l'accueil d'une jeune en PAD tout au long de l'année et pour une jeune accueillie en urgence

Pour les appartements, le taux d'occupation est sensiblement le même, 13 journées supplémentaires, par rapport à l'année 2016

La **durée de placement la plus longue** au 31 décembre 2017 :

- **La Guitare** est de **5 ans, 5 mois et 6 jours**
- **La Villa Marie-Ange** est de **3 ans, 8 mois et 6 jours**

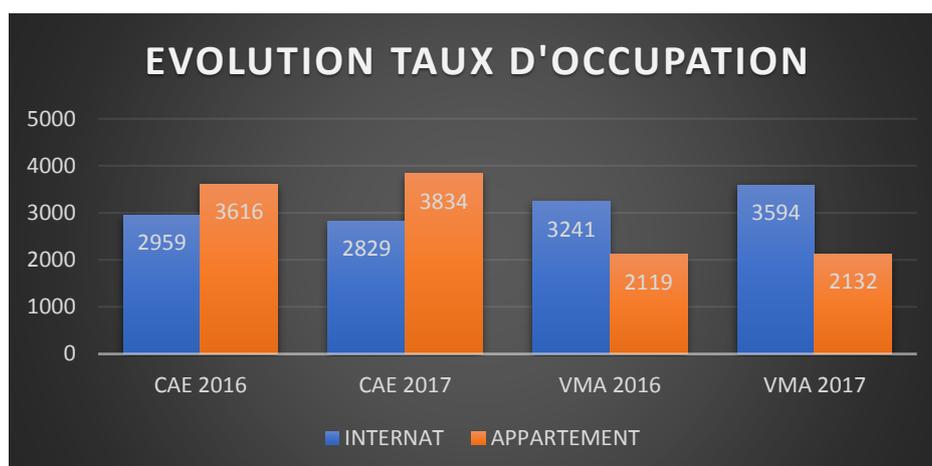
Ces indicateurs montrent que certains jeunes ont encore un parcours institutionnel long.

La **durée du placement la plus courte** au 31 décembre 2017

- **La Guitare** est de **261 jours**
- **La Villa Marie-Ange** est de **104 jours**

2 accueils d'urgence qui ont été placés jusqu'à leur majorité (Guitare et VMA)

4.1 - EVOLUTION DU TAUX D'OCCUPATION DE 2016 A 2017



12046 journées prévues, réalisées 12389 soit 343 journées de plus qui peuvent être expliquées par des demandes : Accueil d'Urgence ; Placement A Domicile (PAD), Contrat Jeune Majeur (CJM).

NB : à noter que le passage de l'accueil en internat au PAD est prononcé par le magistrat ; le peu de places sur les services PAD adolescents nous ont amenés à garder ces mesures, d'autant que les demandes de la famille et des intervenants sociaux vont dans ce sens pour sécuriser le parcours de l'adolescent (e).

Malgré la diversification des offres de prise en charge et la création de nouveaux services, comme alternative au placement en Internat, on peut noter que depuis 4 ans les demandes d'admission sont croissantes.

Taux d'occupation La Guitare comprenant les appartements de la Villa Marie-Ange :

2014	2015	2016	2017
95.99%	97.80%	98.98%	100,4

Taux d'occupation Internat de la Villa Marie-Ange :

2014	2015	2016	2017
68 %	82.86 %	98,66 %	109,4 %

L'augmentation de l'activité de la Guitare et de la Villa Marie-Ange est significative sur les 4 dernières années.). La Guitare ainsi que la Villa, en effet, restent des établissements très sollicités par nos partenaires : MSD, AEMO, AED, etc.

4.2 - LES ADMISSIONS EN 2017

Pour la Guitare :

11 jeunes garçons ont intégré l'établissement

- 1 jeune de la MET- ACTES
- 2 jeunes de l'AED ACTES
- 3 des Foyers de l'Enfance des A-M
- 4 MNA dont 3 en Accueil d'urgence
- 1 accueil d'urgence

Un tiers des admissions sont d'origine interne à la fondation, l'une d'elles a nécessité une dérogation au regard de l'âge.

Un tiers sont issus des Foyers de l'Enfance du 06 et un tiers dépendent de la cellule MNA du département.

40 % des admissions sont des accueils d'urgence

Pour la Villa Marie-Ange :

12 jeunes filles ont intégré l'établissement :

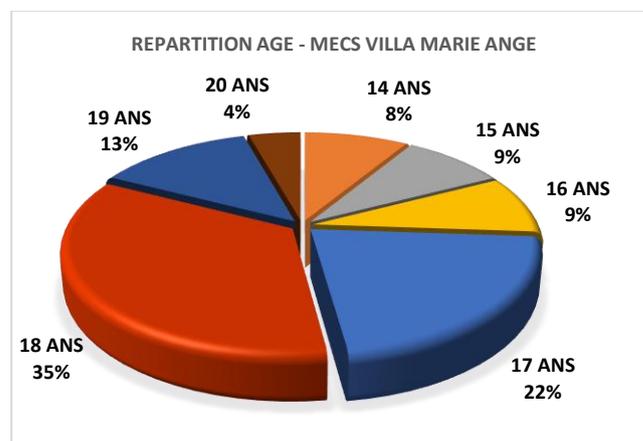
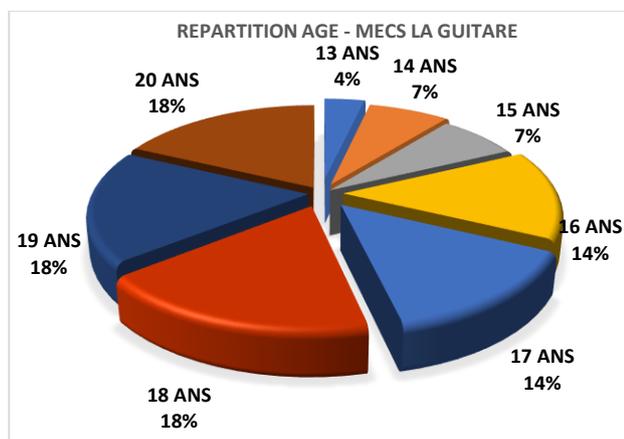
- 4 jeunes en famille d'accueil
- 5 en Accueil d'urgence dont 1 MNA
- 1 en Commission Trajectoire - FEAM
- 1 en PAD
- 1 jeune de la MET ACTES

Un tiers de ces jeunes proviennent de familles d'accueil.

Pour la première année, nous commençons à être sollicités pour des jeunes relevant de la Commission Trajectoire.

On note un accroissement des demandes pour accueillir des jeunes en urgence y compris pour des séjours courts.

4.3 - L'AGE DES ADOLESCENTS EN 2017

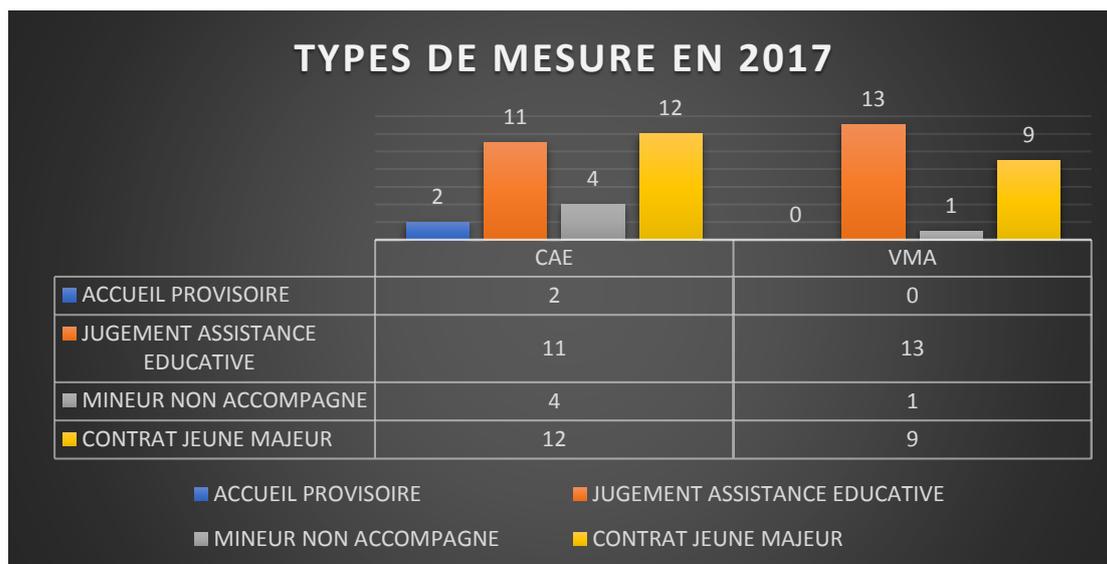


Malgré une volonté de rajeunir la population accueillie, la demande concernant des jeunes de plus de 16 ans a été importante cette année. Une inversion semble se dessiner depuis le dernier trimestre 2017.

La complexité des problématiques de certains jeunes nécessite un besoin d'étayage éducatif plus long. Ce temps est nécessaire à une sortie du dispositif dans des conditions optimisées.

Nous observons donc un vieillissement de la population dû principalement à des difficultés d'orientation et à l'impossibilité de travailler les retours en famille.

4.4 - LES TYPES DE MESURE



Les JAE sont les mesures les plus représentatives des mineurs(es) accueillis (es). Le nombre de MNA se stabilise, il est toujours moindre chez les filles que chez les garçons. La durée des CJM est aujourd’hui comprise entre 3 à 6 mois. Le contrat jeune majeur peut être renouvelé mais cela oblige les équipes à réfléchir très tôt à des orientations vers les Foyers Jeunes Travailleurs.

Une menace pèse sur l’avenir des jeunes majeurs isolés. Ces jeunes bénéficient de l’aide sociale jusqu’à leur majorité. A 18 ans, l’angoisse de se retrouver à la rue, de ne pas poursuivre leurs études est souvent présente. Ils attendent de pouvoir signer un contrat jeune majeur mais parfois le jeune a le sentiment d’être abandonné à mi-chemin. Aussi les équipes doivent être très vigilantes pour anticiper la majorité

4.5 – LES ORIENTATIONS

➡ Les orientations après sortie en 2017

Pour La Guitare :

11 jeunes garçons ont quitté l’établissement

- 4 jeunes ont intégré les FJT
- 3 en appartement autonome (collocation)
- 2 passage à ACTES JEUNES
- 1 en Centre d’Education Renforcé
- 1 admis au Compagnon du devoir

Pour La Villa Marie-Ange :

6 jeunes filles ont quitté l’établissement :

- 4 en appartements autonomes
- 1 en famille
- 1 jeune victime de la traite a été réorientée à sa majorité en foyer spécialisé sur Marseille.

Tous les jeunes sortis de nos établissements ont bénéficié d’une orientation, ce qui démontre que les sorties sont suffisamment préparées malgré les difficultés rencontrées.

Les places en FJT étant restreintes, d’autres pistes en termes de solution d’habitat ont été explorées. (Colocation, parc privé, etc...)

4.5 - LES SEJOURS DE REFLEXION ET FUGUES

➡ Les séjours de réflexion

Pour La Guitare :

5 jeunes garçons ont été orientés en séjour de rupture : MET de la Trinité (studios)

Pour la MECS Villa Marie-Ange :

3 jeunes adolescentes ont été orientées en séjour de rupture à la MET de la Trinité (studios)

Le séjour de réflexion permet à l'équipe de souffler face à des passages à l'acte répétés et/ou des comportements irrespectueux et il permet une reconnexion qui redonne du sens au parcours de vie de l'adolescent dans un moment vécu comme une impasse.

« Je suis quelqu'un d'impulsif, je ne cherche pas à me donner des excuses, j'ai été très vexante. J'aurais pu choisir de me taire et j'ai pleinement conscience du mal que j'ai pu faire à cause de ces quelques mots de trop » J- 16 ans - VMA

La pluralité des problématiques rencontrées dans nos services nous amène sans cesse à adapter, inventer une forme d'accompagnement. Le séjour de réflexion est devenu un moyen utilisé de plus en plus fréquemment.

Pourtant, il est difficile d'utiliser le réseau des structures existantes hors département qui demande systématiquement l'aval du jeune qui n'est pas en état d'adhérer.

De plus, les foyers « relais » n'existent plus et les possibilités de réorientation sur les Foyers de l'Enfance sont quasi nulles.

Une réflexion collective est donc engagée au regard de ce phénomène. Des lieux répondant à nos attentes sont en recherche. (Famille d'accueil, lieu de vie à la campagne)

➡ Les fugues

Les adolescents (es) vivent dans l'instant présent et sont dans la recherche du plaisir immédiat. Ils/Elles ont donc des difficultés à accepter la frustration et ne parviennent pas à établir des priorités afin de se projeter dans l'avenir

Sur la Guitare :

La fugue est un moyen d'expression moins utilisé par les garçons.

Depuis 2 ans, nous constatons que nous avons toujours une situation d'un jeune qui au regard de sa problématique fugue régulièrement.

Sur la Villa Marie-Ange,

Le nombre de fugues chez les jeunes filles est important

« Etre en fugue, c'est aussi pouvoir faire ce que je veux quand je veux, mais cela ne me permet pas d'avancer » A 16 ans, VMA

Cela démontre leur désir de liberté, mais aussi un désir de défier toute autorité.

La fugue peut être un moyen de se rencontrer avec l'extérieur. Le placement est parfois décrit comme « non naturel » ; la fugue permet alors de reprendre le contrôle sur sa vie ou encore d'extérioriser ses émotions et de réduire une tension interne.

Certaines préfèrent partir à la recherche d'une famille de substitution au travers d'une relation avec un garçon. Ces familles sont-elles mêmes passées par des mesures de placement et ont une aversion pour les services sociaux. Ils accueillent nos jeunes sans se rendre compte de la gravité de la situation. Les forces de l'ordre ne vont plus les chercher. Ce qui met l'équipe dans une impasse.

4.6 - SCOLARITE ET INSERTION PROFESSIONNELLE

➔ Scolarité et insertion professionnelle

ANNEE 2017	CAE	VMA
Apprentissage	4	1
En contrat de travail	7	5
Collège	6	3
Lycée ou études supérieures	8	3
Insertion en établissement spécialisé (handicap)	3	2
Autres (Contrat Garantie Jeunes) – Non scolarisé – La Ressourcerie (Fondation de Nice)- remise à niveau (la Clé) -	2	3
A la recherche d'emploi	2	4

Pour La Guitare :

L'ensemble des jeunes adolescents sont inscrits dans le dispositif scolaire, universitaire, préprofessionnel ou professionnel.

Pour La Villa Marie-Ange :

Malgré de très belles réussites en 2017, dont 2 baccalauréat littéraire avec mention, certains jeunes refusent toute scolarité soit à la suite d'exclusions multiples, d'une fragilisation de la personnalité ou d'un refus scolaire anxieux.

➔ Réussite scolaire et professionnelle

DIPLOMES	LA GUITARE	VILLA MARIE ANGE
Brevet des Collèges	1	1
CAP	2	1
BEP	2	1
BACCALAUREAT	2	2

D'autres jeunes qui ne sont pas scolarisés ou qui n'ont pas obtenu de diplômes méritent toute notre attention et nos encouragements et il est important de valoriser tout effort.

«Un plein effort est une pleine victoire ». Gandhi

V - GESTION DES MOYENS HUMAINS

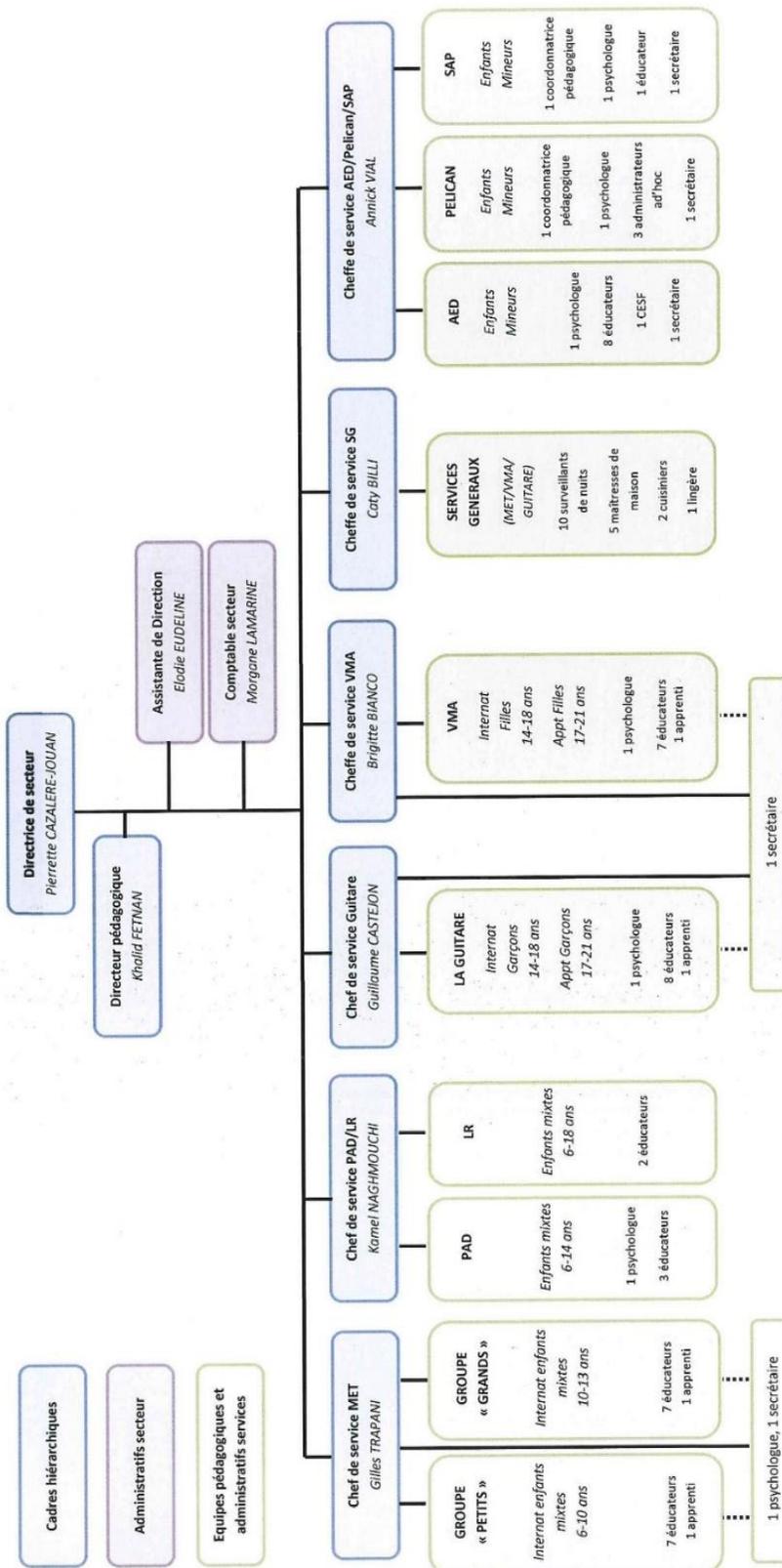
5.1 - ORGANIGRAMME



Version au 01/09/2017

DIRECTION SECTEUR ENFANCE-FAMILLES
 MECS Maison de l'Enfance de La Trinité
 81 Bd J-D Blanqui – 06340 La Trinité
 Tél: 04 97 00 04 93
 Fax: 04 97 00 01 11
 direction-enfance-famille@fondationdenice.org
 www.psp-actes.org

organigramme



SIÈGE SOCIAL – Casa Vecchia – 8, avenue Urbain-Bonati – 06300 Nice



5.2 - FORMATION DU PERSONNEL EN 2017

➔ Les formations effectuées en 2017 :

INTITULES DES FORMATIONS	NOMBRE DE SALARIES
Licence Professionnel Cadre intermédiaire des établissements sanitaires et sociaux	1
Licence SHS mention sciences de l'éducation	1
Améliorer ses pratiques managériales par le co-développement	2
L'approche des psychoses dans le travail social	1
Journée sur la schizophrénie	2
Maitre d'apprentissage module 1	1
Maitre d'apprentissage module 2	1
Organisation et délégation	2
SST recyclage	1
Surveillant de nuit	2
Maitresse de maison	1
CAFERUIS	1
POST PERMIS	19
Validation des Acquis de l'Expérience	6
TOTAL	35

➔ Les recommandations aux bonnes pratiques professionnelles : Agence Nationale de l'Evaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ANESM)

En 2017, la majorité des salariés du pôle ont pu bénéficier de 2 jours de formation sur les recommandations des bonnes pratiques professionnelles (RBPP) énoncées par l'ANESM en comprendre le sens, de mesurer les éventuels écarts entre ces dernières et les pratiques dans nos services, mais aussi de l'intérêt pour nos organisations de s'y référer. Les RBPP permettent aux établissements œuvrant dans le champ du médical-social qui s'en saisissent, de s'assurer d'être toujours à jour dans les obligations qui nous incombent, et participe à une amélioration de la qualité des prestations proposées à nos jeunes.

➔ **La formation à la sécurité incendie et à la sécurité alimentaire indispensable pour la protection des adolescents et du personnel**

Interventions/Etablissements	La Guitare	Villa Marie-Ange
Exercices sur feu réel avec manipulation des extincteurs, formation audiovisuelle et fonctionnement du Système de Sécurité incendie	12/09/2017	07/12/2017
Nombre de participants	11	9
Evacuation de jour	13/12/2017	04/10/2017
Nombre de participants	11	9
Evacuations nocturnes	22/06/2017	28/06/2017
Nombre de participants	9	7
Sécurité Alimentaire – Société POMARES	07/11/2017	16/11/2017
Nombre de participants	11	9

5.3 – LES STAGIAIRES ET APPRENTIS

➔ **Les stagiaires accueillis en 2017**

Dans le prolongement de la politique d'accueil des stagiaires, nous avons accueilli au cours de l'année, répartis comme suit :

- Educateurs(rices) spécialisés(ées)..... 3 à la GUITARE et 4 à la VMA
- Chef de service 2 à la GUITARE et 1 à la VMA
- Psychologue 1 à la GUITARE

➔ Suivi de 4 stagiaires concernant un devoir de fin d'année Travaux Personnel Encadrés (TPE) :

➔ **Contrats d'apprentissages :**

2 jeunes apprentis (es) éducateurs (trices) spécialisés sont en cours d'apprentissage, 1 à la Guitare et 1 à la VMA.

Ces stagiaires et ces apprentis apportent une réelle plus-value au travail quotidien par leur regard extérieur sur les pratiques.

Un protocole d'accueil a été établi pour le suivi des stagiaires et apprentis.

Les équipes de la Guitare et de la VMA s'attachent à accueillir régulièrement des stagiaires en partenariat avec l'IESTS de Nice, l'IUT Menton et la Faculté de Nice.

Les apprenties, de par leur implication, font également partie intégrante des équipes, soutenues dans leur progression par leur maître d'apprentissage

5.4 - ABSENTEISME ET ANALYSE DU PERSONNEL

L'année 2017 fait apparaître 788 jours d'absences calendaires. Ce chiffre est en très nette baisse par rapport à l'année 2016.

SUIVI DES ABSENCES EN 2017

SERVICE	LA GUITARE	VILLA MARIE ANGE
Services éducatifs	28	328
Services généraux	384	15
Services administratifs	6	0
Cadres	0	4
Psychologues	22	1
TOTAL	440	348
MOTIF		
Arrêts maladies	414	218
Congés exceptionnels	7	4
Congés postnataux et prénataux	0	126
AT	19	0
TOTAL	440	348

Pour la Guitare : 2 surveillants de nuit en longue maladie, cumulent à eux seuls, **327 jours** d'arrêt maladie sur les **414 jours**.

Comparativement à 2016, nous constatons une forte diminution du nombre d'arrêts maladie ainsi que ceux liés aux accidents du travail, **440 en 2017 contre 866 en 2016 (guitare + appartements)**, ce qui est fortement encourageant.

Pour la Villa Marie-Ange : 2 éducatrices en arrêt pour maternité comptabilisent **126** journées de congés prénatal et post-natal.

VII – GESTION DES MOYENS TECHNIQUES ET EXTERNES

6-1 – GESTION DES MOYENS TECHNIQUES

6.1.1 – Plan d'Investissement

Les investissements réalisés en 2017

➔ A la VMA_:

•	Rénovation des chambres	5 640,00 €
•	Mobilier chambres	4 777,08 €
•	Travaux cuisine	4 088,70 €
•	Mobilier cuisine	4 821,84 €
•	Travaux façade (étanchéité).....	31 115,80 €
•	Rondier PTI DATI.....	986,84 €
•	Armoire positive	1 800 ,00 €
•	Matériel informatique jeunes	1 497,94 €
•	Matériel informatique salariés	963, 00 €

➔ A la GUITARE

•	Rénovation des chambres des jeunes	9 360,00 €
•	Rondier PTI DATI.....	1 973,70 €
•	Mobilier (tables, buffet)	2 655,98 €
•	Matériel informatique jeunes	549,99 €
•	Matériel informatique salariés	853,20 €

Soit un total de 81 084,07 €



Les nouveaux ordinateurs La Guitare et Villa Marie -Ange

Ces travaux ont déjà considérablement embelli la Guitare et la VMA. Les chambres des jeunes des deux établissements ont également été toutes repeintes par actes ressources à la grande joie des jeunes accueilli(e)s,

Un futur plan pluriannuel d'investissement 2018-2022 a été réalisé en 2017 sur 5 ans sur la durée du futur CPOM. Ce **Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI)** concerne les investissements prévisionnels des deux MECS regroupés au sein du pôle « hébergement Adolescents la Guitare-Villa Marie Ange ».

6-2 – GESTION DES MOYENS EXTERNES

6.2.1 - Organisation de l'économat et pilotage d'achat

La Fondation a fait le choix d'une centrale d'achat. C'est la cheffe des services généraux du secteur qui gère le stock et les flux des marchandises alimentaires ou d'hygiène pour tout le secteur y compris pour la VMA et la Guitare. Elle assure une partie des achats des deux cuisines domestiques privées.

La comptable du secteur est détachée à mi-temps pour les deux établissements pour saisir et enregistrer les factures de la Guitare de la VMA.

6.2.2 - Maintenance et sécurité ¹

De nombreux contrats de maintenance sont signés et ont été mutualisés au niveau du siège de la Fondation. Ils permettent de répondre à l'entretien des locaux pour la sécurité des personnes et des biens.

SOCOTEC est resté en 2017 notre prestataire de vérification en termes de sécurité.

Un registre de sécurité est tenu à jour au secrétariat ainsi qu'un échancier « suivi des contrôles de sécurité » au sein de de chaque villa.

Un tableau de suivi des contrôles des obligations en termes de sécurité est tenu par les secrétariats de chaque établissement. Un registre de sécurité, tenu à jour au secrétariat, est actualisé périodiquement. Les levées de réserves sont désormais gérées par la direction de services techniques de la Fondation.

Depuis la réorganisation du service technique et la centralisation des postes au siège, un agent d'entretien n'est plus dévolu à chaque établissement et le directeur technique du siège organise les interventions sur l'ensemble des établissements et des appartements du secteur Enfance-Jeunesse-Familles.

En temps normal (hors urgence), il est prévu une veille de 2 demi-journées par semaine par les agents techniques sur tous les sites du secteur. Toute dégradation volontaire ou liée à la vétusté des locaux est réparée le plus rapidement possible.

¹ Cf annexe « tableau suivi des contrôles sécurité »

Suite aux directives et consignes issues de la circulaire n° DGCS/SD2C/2016/261 du 17 août 2016 relative à la préparation aux situations d'urgence particulière pouvant toucher la sécurité des établissements d'accueil du jeune enfant ou des établissements relevant de la protection de l'enfance, nous avons réajusté la procédure liée aux protocoles attentat, acheté des malles de survie, précisé sur les plans pour chaque établissement les lieux de confinement.

Enfin, nous avons programmé des exercices de confinement pour tous les personnels.

6.2.3 Entretien des locaux, du matériel et des véhicules²

Depuis la réorganisation du service technique et la centralisation des postes au siège, un agent d'entretien n'est plus dévolu à chaque établissement et le directeur technique du siège organise les interventions sur l'ensemble des établissements et des appartements du secteur Enfance-Jeunesse-Familles.

En temps normal (hors urgence), il est prévu une veille de 2 demi-journées par semaine par les agents techniques sur tous les sites du secteur.

Toute dégradation volontaire ou liée à la vétusté des locaux est réparée le plus rapidement possible sur les deux sites de la VMA et de la Guitare.

6.2.4 Mise en place d'un système rondier PTI (Protection du travailleur Isolé)

Ce système conjugue l'obligation d'assurer :

- d'une part, la protection des travailleurs isolés (en l'occurrence, les surveillants de nuit)
- d'autre part, d'assurer un travail de surveillance contrôlé auprès des enfants avec un rondier et un système de pointage sur des pastilles.

² Cf annexe « note du 14 septembre 2016 concernant l'organisation des interventions techniques, l'utilisation des véhicules et la gestion des contraventions »

VIII – GESTION DES MOYENS FINANCIERS

Afin de rendre plus lisible et de pouvoir les comparer les écarts avec 2017, le réalisé 2016 tient compte de la nouvelle organisation du pôle adolescents VMA-Guitare.

7-1 – CHARGES DE LA SECTION D'EXPLOITATION

GRUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION DE LA STRUCTURE

Réalisé 2016	Budget Prévisionnel 2017	Budget réalisé 2017	Ecart
215 551,35 €	247 562,00€	231 791,24 €	15 770,76 €

L'économie réalisée en 2017 sur ce groupe 1 est de 15 770,76 € et s'explique essentiellement sur le groupe des achats.

ACHATS

Ligne 606 « Achats non stockés de matières et de fournitures »

La ligne alimentation est en augmentation et s'explique par :

- l'augmentation conséquente du taux d'occupation dans les deux établissements
- le fonctionnement des deux cuisines pédagogiques avec la préparation des menus et la confection de repas effectués avec les jeunes.
- des animations festives ont été également organisées de façon régulière
- des fêtes de fin d'année ont eu lieu dans les établissements contrairement à l'année précédente.

Comme en 2016, une forte diminution des charges en électricité, eau et en consommation de gaz a été constatée et s'élève environ à 9 535 €.

Par contre, l'écart entre le prévu et le réalisé « des fournitures outillages et de bureau » s'explique par les achats effectués lors du réaménagement des lieux de la Villa Marie-Ange, suite à la réfection de la cuisine ; cet écart est compensé par une diminution des dépenses sur les produits d'entretien et de carburant.

LES SERVICES EXTERIEURS

Ligne 6112 « Sous-traitance : prestations à caractère médico-social »

Les dépenses des services extérieurs ont diminué en 2017, principalement au niveau des prestations à caractère social avec un écart de 4309 €. Contrairement à la diminution constatée en 2016 de la diminution de transferts, deux mini-camps ont été organisés à la VMA et à la GUITARE et les sorties à la journée ont augmenté en 2017. (à vérifier)

AUTRES SERVICES EXTERIEURS

La ligne 6282 « Les prestations d'alimentation à l'extérieur » génère un écart de 4 650 €. Cet écart est à mettre en lien avec la diminution de repas pris à l'extérieur et l'augmentation de la ligne alimentation.

Des économies sont toujours effectives sur **les lignes « déplacements, missions et réceptions »** : les frais de déplacements liés à des formations sur le budget de fonctionnement en 2017 s'élève à 1 616 €.

La ligne 6288 : « Autres prestations » fait apparaître des dépenses supplémentaires avec un écart important de 6 574 € sur un montant alloué de 6500 €.

Ils comprennent les interventions de nettoyage des vitres à la guitare, l'entretien des lieux et la lutte contre les nuisibles dans les appartements ainsi que les analyses annuelles de l'eau effectuées sur les deux établissements.

GRUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

Réalisé 2016	Budget Prévisionnel 2017	Budget réalisé 2017	Ecart
1 587 894,07€	1 454 310,00 €	1 549 557,51€	95 247,51€

- L'écart est à mettre en lien avec le groupe II des produits précisés dans la section d'exploitation soit 72 540,96 € et un abattement de 133 801 € sur le groupe.

- De nombreux remplacements en CDD ont engendré des surcoûts :

Dans l'impossibilité d'assurer directement des recrutements en CDD dans l'urgence, ou durant le mois d'août pour des prestations de surveillants de nuit, éducateurs, nous avons fait appel à l'agence intérimaire Domino.

Pour des remplacements de personnels d'entretien, nous faisons appel à PEPS. La ligne « Personnel extérieur » s'élève à 19 222,27 € pour cette année.

- Sur 892 117 € brut prévu initialement, nous avons dépensé 957 244,40 € brut dont 121 477,31 € en CDD. Cet écart concerne principalement les postes des services généraux pour 31 542,82 €.

Par ailleurs, eu égard aux diminutions de postes opérées en début de CPOM, à la nécessité d'un encadrement plus stable auprès des jeunes accueillis, un poste et demi d'éducateur est venu renforcer les équipes.

Ligne 648 : « Autres charges de personnel » : sur cette ligne, une économie de 3 965 € a été réalisée et correspond à :

- La quote-part pour les heures de délégation s'est élevée à 9 800 €, soit 3 472 € de moins que prévu.

- Des stagiaires ont été accueillis (es) durant l'année sur le site, conformément à la volonté de notre Fondation : le montant des gratifications stagiaires s'élève à 7 340,40 €.

GRUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

Réalisé 2016	Budget Prévisionnel 2017	Budget réalisé 2017	Ecart
414 192,77 €	394 484,00 €	399 173,50€	4 689,50 €

Des écarts sont à constater sur les lignes d'entretien :

Ligne 6155 : « Entretien et réparations sur biens mobiliers », soit un écart de 7 646 €, équivalent à 2016 correspond à de nombreuses interventions sur les réparations de véhicules suite à des dégradations et des travaux concernant la mise en place d'un système d'interphone relié aux ordinateurs à la VMA pour une meilleure gestion des entrées.

6811 : Dotations aux amortissements :

Le réalisé de 81 595 € est inférieur à la dotation prévue en lien avec un retard dans la réalisation des investissements prévus au PPI.

TOTAL GENERAL des groupes I, II et III des charges d'exploitation.

Réalisé 2016	Budget prévisionnel 2017	Budget réalisé 2017	Variation
2 217 638,19 €	2 096 356,00 €	2 180 522,25 €	84 166,25 €

7-2 – PRODUIT DE LA SECTION D'EXPLOITATION

GRUPE I : PRODUIT DE LA TARIFICATION ET ASSIMILES

Réalisé 2016	Budget Prévisionnel 2017	Produits réalisés 2017	Ecart
2 168 848,00 €	2 054 539,00 €	2 054 539,00 €	0 €

GRUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

Réalisé 2016	Budget Prévisionnel 2017	Produits réalisés 2017	Ecart
80 169,24 €	40 817,00 €	73 942,77 €	33 125,77 €

Il s'agit principalement de remboursements de salaires pour un montant total de de 72 540,96 € :

- 23 098,03 € correspondant aux heures d'absence d'une salariée exerçant des délégations syndicales (CFDT et CARSAT),
- 21 606,29 € correspondant aux heures de délégations mutualisées et remboursées au prorata du réalisé sur l'année,

- 20 176,13 € correspondant aux remboursements du temps d'absence de personnel en formation,
- 4 799,40 € correspondant aux aides sur l'emploi en CUI et l'aide à l'embauche,
- 2 861,11 € correspondant au remboursement de CET.

GROUPE III : PRODUITS EXCEPTIONNELS

Réalisé 2016	Budget Prévisionnel 2017	Budget réalisé 2017	Ecart
571,10 €	1 000,00 €	210,50 €	789,50 €

TOTAL GENERAL des groupes I, II et III des Produits de la section d'exploitation.

Réalisé 2015	Budget accordé en 2016	Produits réalisés 2016	Variation
2 249 588,34 €	2 096 356,00 €	2 128 692,27 €	32 336,27 €

7-3 – DETERMINATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat comptable de l'exercice 2017 présente un déficit de 51 829,98 €

Le montant du provisionnement pour congés à payer est de 6 385,00 €

Ceci génère un déficit de 45 444,98€

Nous sollicitons l'affectation de ce résultat en report à nouveau déficitaire compensé par la réserve dans le cadre du CPOM.

VIII - CONCLUSION

Les jeunes orientés sur nos établissements sont sujets à de nombreux troubles ou difficultés : comportements, dysfonctionnements relationnels, traumatismes, carences affectives, attachement, voire un comportement très désorganisé. Il faut faire attention de ne pas les enfermer dans une pathologie excessive et essayer de comprendre leurs problématiques, en les mettant en lien avec des aspects contextuels ou environnementaux.

Les actions menées en 2017, mettent en avant des équipes éducatives motivées capables de faire émerger les compétences et les capacités des jeunes accueillis (es) et accompagnés (es).

Les préconisations du Conseil Départemental suite au contrôle de la Villa Marie-Ange en septembre 2017, nous ont amenés à réfléchir, à améliorer et à travailler nos accompagnements.

Les CVS sont plus animés, plus intéressants, les équipes s'enrichissent de la parole portée par les jeunes

Des projets pour 2018 sont déjà à pied d'œuvre concernant les perspectives communes de La Guitare et la Villa Marie-Ange

PERSPECTIVES 2018

Dans le cadre du futur CPOM 2018-2022, l'objectif prioritaire est l'accueil des adolescents(es) sur la Guitare et la Villa Marie-Ange en privilégiant l'autonomie des jeunes à partir de 16 ans et « en mettant en œuvre toutes les actions susceptibles de développer le pouvoir d'agir des enfants, des jeunes, des familles pour renforcer leur écoute, valoriser leurs compétences pour augmenter leurs capacités d'agir ».

Suite à la formation des cadres sur le pouvoir d'agir des publics accueillis, le pôle adolescents s'inscrit dans cette démarche. Nous essayons donc de faire évoluer le travail éducatif et de penser une action moins traditionnelle.

L'ouverture des espaces de parole et la dynamique de projets impulsés par les jeunes devraient faire vivre nos pratiques.

Les premiers recueils de paroles d'adolescents (es) peuvent étonner les plus sceptiques sur la capacité de certains jeunes à proposer des idées et à concrétiser des projets.

Pour autant les problématiques psychiatriques de certains jeunes nous amènent à penser à une articulation plus prononcée entre le médical et le social. En mobilisant un service de pédopsychiatrie pour des interventions particulières comme la possibilité d'entamer une réflexion sur le syndrome post-traumatique ou sur les tentatives de suicide.

Il s'agit à la fois d'aider les jeunes et de soutenir les équipes professionnelles.

Au niveau des aménagements, en ce qui concerne la Villa Marie-Ange, nous devons travailler le projet écrit et initié par les jeunes en 2017, pour la réfection du hangar en salle de danse et multi-activités. Pour la Guitare, nous accompagnerons le projet pour le réaménagement du grenier.

En mai 2017 a été créé le service de la plateforme jeune. Ce dispositif a pour objet de mutualiser les outils et les savoir-faire de la Fondation de Nice pour faciliter l'autonomie des jeunes de 17 à 25 ans. Les 2 établissements du pôle adolescent pourront s'appuyer sur la plateforme, notamment pour anticiper la sortie des jeunes du cadre de la protection de l'enfance.

Le but étant de sécuriser le parcours de nos bénéficiaires en les accompagnant, par exemple, dans une insertion professionnelle ou dans l'accès à un logement autonome notamment à l'approche de la majorité. Ce afin d'éviter au mieux, une marginalisation de ces derniers.

La réécriture du projet d'établissement Guitare et Villa Marie-Ange 2018 sera le socle de cette évolution lancée en 2017. La méthodologie se vaudra participative avec une mutualisation et une harmonisation de nos pratiques

ANNEXES

ANNEXE 1

Note du 14 septembre 2016 concernant l'organisation des interventions techniques, l'utilisation des véhicules et la gestion des contraventions



A L'ATTENTION DE TOUS LES SALARIES

Organisation des interventions techniques, l'utilisation des véhicules et la gestion des contraventions

La Direction Technique expérimente depuis janvier 2016 une nouvelle organisation en centralisant les interventions techniques suite à des demandes désormais effectuées par mail. Suite à la satisfaction généralisée exprimée par les services 6 mois après la mise en œuvre de ce nouveau fonctionnement : réactivité, disponibilité, émulation d'équipe, compétence, elle est définitivement adoptée.

Le service technique regroupe désormais 8 agents techniques, y compris ceux des internats, au service de tous les établissements et placés sous la hiérarchie de Serge Masotti, directeur technique.

Serge Masotti avec l'appui de Marie Valatchy, son assistante de direction, planifie et organise les interventions techniques pour toute la Fondation, coordonne le déroulement des travaux.

Cette note a pour objet de:

- rappeler la procédure d'intervention technique
- préciser les niveaux d'intervention de l'équipe technique
- définir les règles obligatoires d'utilisation et d'entretien des véhicules de service
- informer de la nouvelle gestion des contraventions

1. Rappel de la procédure de sollicitation d'intervention du service technique :

- adresser la demande d'intervention par mail : depannage.technique@psp-actes.org
- contacter le service en cas d'urgence au 04 97 08 82 65

2. Niveaux d'intervention de l'équipe technique :

Par ailleurs, devant l'augmentation continue de notre parc immobilier (plus de 240 appartements dont 50 sont la propriété de la Fondation, 20 sites de locaux, bureaux, internats), il est nécessaire que le service technique se concentre prioritairement sur les levées de réserves suite à des diagnostics de conformité et de sécurité ainsi que sur des interventions quotidiennes de maintenance.....

Il est donc demandé aux services d'externaliser des prestations et de les réaliser sans avoir recours au service technique en ce qui concerne :

- Les déménagements de services ou d'appartements, les prestations seront payantes et il faut contacter Actes-Ressources au 04 93 26 59 26.

Les petits déplacements d'électro-ménager pourront être réalisés par l'équipe technique.

- L'achat des meubles et de l'électroménager de la commande à la livraison.
- La fabrication des clefs (le service prévoira un double des clefs pour le service technique).

Les entreprises Mazzola située 14, boulevard Riquier, 06 300 Nice, tel 04 93 89 51 38 et Clefs Express, 13, boulevard de Riquier au 04 93 89 60 26 sont les fournisseurs de la Fondation auxquels vous pouvez vous référer.

Par contre, le service technique s'occupe des relations avec notre prestataire SAVELYS pour tout ce qui concerne les chaudières de l'appel pour dépannage, à l'intervention sur site ainsi que d'organiser une visite annuelle de contrôle de sécurité des véhicules (en plus de la visite obligatoire) aux 20 000 kms.

Enfin, vous devrez organiser la présence d'un cadre ou à défaut d'un salarié d'un de vos services avec l'agent technique pour tout état des lieux d'entrée et de sortie avec engagement financier.

3. Règles obligatoires d'utilisation et d'entretien des véhicules :

A l'exception des salariés utilisant leur véhicule personnel prévu dans leur contrat de travail (Cap entreprise, Flash emploi) contre indemnisation.

ACTION	CONDUCTEUR	DIRECTION TECHNIQUE	DIRECTION DU SECTEUR
A la prise du véhicule, veiller à son bon état. Vérifier les voyants, la pression des pneus, le bon état général, le niveau du produit lave glace, le triangle.	Vérifier et signaler à la hiérarchie si problème.		Intervient si signalement.
Renseigner le carnet de bord du véhicule.	A chaque prise de véhicule et à chaque retour, le conducteur remplit le carnet de bord et alerte si le km précédent n'est pas noté.		Organise les contrôles.
Relevé du kilométrage.		Créer un tableau de bord avec des alertes pour révisions, contrôles techniques, renouvellements des véhicules	Fait procéder au relevé et transmet à la direction technique tous les mois.
Réparations/Entretiens			Fait procéder aux réparations/entretiens au garage RENAULT (voir procédure).
Suivi des réparations		Centralise les factures constitue l'historique des réparations.	Transmet les factures importantes hors RENAULT (elles sont adressées directement au siège).
Panne	Téléphone à la MAIF pour faire rapatrier le véhicule au garage RENAULT. Informe sa hiérarchie.	Gère le dossier de l'assurance.	Signale à la direction technique pour suivi du dossier.
Rappel des règles de conduite	Tous les conducteurs sont concernés et doivent respecter le code de la route.		Organise des formations.

Nettoyage du véhicule	Être vigilant et vérifier l'état du véhicule en fin d'utilisation		Organise les nettoyages (recours prioritairement à un service extérieur ou à Reprises)
Utilisation exceptionnelle du véhicule personnel à titre professionnel			Donne l'autorisation, lettre de mission.
Visite d'entretien des véhicules en fonction des kms ou annuelle si peu de kms		Alerte le service.	Organise le passage au garage RENAULT.
Contrôle technique des véhicules		Alerte le service.	Organise le passage au contrôle, si possible garage conventionné avec la Fondation
Changement des véhicules		Prévient les services à 80.000 kms ou 5 ans.	Prévoit le remplacement en lien avec la comptabilité (PPI)

4. Gestion des contraventions :

A ce jour, la Fondation règle les contraventions reçues pour des infractions commises avec des véhicules de service, recherche le salarié afin qu'il rembourse cette amende à la Fondation.

Aujourd'hui conformément aux dispositions de la nouvelle loi sur la Justice du 21^{ème} siècle approuvée le 24 mai 2016 pour lutter contre les infractions à la sécurité routière, il est prévu que l'employeur soit dans l'obligation, sous peine de devoir verser une amende pénale supplémentaire, d'indiquer le nom du salarié qui commet une infraction entraînant un retrait de points avec un véhicule de service.

Dès lors, il est demandé à chaque salarié de se signaler à son supérieur hiérarchique s'il a commis une infraction.

La Fondation procédera de la façon suivante dès la parution des décrets d'application et à réception d'une contravention pour infraction à la sécurité routière :

- recherche du salarié mis en cause
- transmission au Trésor Public sous 30 jours maximum de l'identité du salarié contrevenant qui devra s'acquitter de l'amende et pourra se voir retirer des points

Afin d'engager des actions de prévention, des journées de rappel du code de la route et de bonne conduite sont d'ores et déjà organisées avec notre auto-école sociale.

Les directeurs/trices et chefs/ffes de service sont chargés de faire appliquer cette note et de veiller à son affichage.

Caroline Poggi-Maudet
Directrice générale



ANNEXE 3

Tableaux de suivis des contrôles de sécurité

SUIVI DES CONTROLES SECURITE VILLA MARIE-ANGE ERP du 2^{ème} groupe 5^{ème} catégorie type PE avec locaux à sommeil

ORGANISMES	OBJET DE LA VISITE	2014	2015	2016	2017
GASPICH ROBBA	Maintenance SSI		22/01/2015	21/12/2016	29/12/2017
	DESENFUMAGE -			21/12/2016	
	Eclairage sécurité - Autonomie			21/12/2016	
SOCOTEC	Gaz	/	12/01/2015	20.12.2016	28/04/2017
	Installations électriques	04/03/2014	22/01/2015	19/01/2016	13/01/2017
	SSI		Vérification triennale 22/01/2015	/	
	Portail électrique	18/12/2014	7.12.2015	20/01/2016	06/12/2017
	Chauffage-Ventilation	/	12/01/2015	28/01/2016	28/04/2017
	Maintenance du portail			13/01/2016	
COTE D'AZUR INCENDIE	Extincteurs	17.03.2014	16/03/2015	13/04/2016	24/01/18 Evacuation de nuit 28/06/17 Evacuation de jour 27/09/17 Manipulation extincteurs et formation SSI 07/12/2017
	Exercices sur feux réels	16.10.14		08/12/2016	
	Formation théorique	15/10/2014	15/10/2015 et 21/04/2015	08/12/2016	
	SSI Désenfumage, éclairage de sécurité, maintenance SSI I				26/01/2018
GOIRAN	VMC (Caisson et bouches)		14/09/2015	17/10/2016	25/09/17
	EU/EV/EP (réseau vertical)		14/09/2015	17/10/2016	16/10/2017
GOIRAN	EU/EV/EP (siphon)	14.01.14 et 28.04.14	13.02.15 et 24.04.15 et 28.09.15	12.01.16 et 09.09.16	10/01/2017 et 10/09/2017
APAVE	PRELEVEMENT EAU			17/11/2016	20/07/2017
GOIRAN	Désinsectisation, dératisation			11/03/16 et 17/10/16	02/05/2017 et 04/09/2017
SIMPA	Maintenance portail		16/02/15	03/03/2016 et 31/10/2016	27/02/2017 et 29/04/2017
PACK CLIM	Climatisation			18/10/16 et 17/03/16	13/03/2017 et 11/10/2017
GOIRAN	RESEAU VMC	08/09/2014	14/09/2015	17/10/2016	29/08/2017
SDP	CHAUFFERIE		31/03/2015	05/04/2016	14/04/2017

SUIVI DES CONTROLES SECURITE CAE LA GUITARE

ERP du 2^{ème} groupe 5^{ème} catégorie type PE avec locaux à sommeil

Organismes	Objet de la visite	2014	2015	2016	2017
TECHNIVAP	Désenfumage des escaliers	/	/	/	/
TECHNIVAP	Désenfumage des circulations	/	/	/	/
TECHNIVAP	INSTALLATIONS THERMIQUE - Chauffage –Ventilation-Climatisation-Production eau chaude	17/12/2014	/	28/01/2016	23/01/2017
TECHNIVAP	RESEAU VMC – Dépoussiérage – Dégraissage réseaux de ventilation Nettoyage réseau extraction : Hotte de cuisine - filtres	02.01.2014	15/09/2015	21/02/2016	11/01/2017 11/01/2017
SOCOTEC	GAZ - vérification <u>installation gaz</u> chaudière et cuisine	17/12/2014	/	28/01/2016	28/04/2017
QUALICONSULT/SOCOTEC 2015	ELECTRICITE - Installations électriques	17/12/2014	20/01/2015 10/09/2015 : 6 levées d'observation rapport SOCOTEC N.10.11.13.14.15.16	19/01/2016	11/01/2017
SOCOTEC à partir de 2015	ECLAIRAGE - Eclairage de sécurité	10/09/14	20/01/2015 <u>(triennale)</u>	19/01/2016	
TECHNIVAP/SOCOTEC	CUISSON - Appareils de cuisson	17/12/2014	15.09.2015/LCI	13/09/2016	28/04/2017
SICLI/COTE AZUR INCENDIE	EXTINCTEURS - Moyens de secours fixes et mobiles	10.09.2014	23.09.2015	24.03.2016	12/09/2017
SOCOTEC GASPICH ROBBA (contrat entretien)	SSI	21/10/2014	20/01/2015 Vérification triennale du SSI/cf rapport SOCOTEC	02/09/2016	
COTE D'AZUR INCENDIE	Exercices de formation et d'évacuation	Manipulation : <u>14.10.14</u> Evacuation de nuit : 18/12/14	Manipulation : 19/10/15 Evacuation de nuit : 19/11/15	Manipulation 22/11/2016 Evacuation 24/11 et 15/12/2016	Evacuation jour 13.12.17 Evacuation nuit 22.06.17 Manipulation et SSI 12.09.17
GOIRAN	Désinsectisation	23.04.2014	24/04/2015	25/04/2016 17/10/2016	18/04/2017 20/06/2017
GOIRAN	Dératisation	14.05.2014	05/05/2015	25/04/2016 17/10/2016	18/04/2017
NUISIBLES Assistance	Désinsectisation cuisine				20/06/2017